

FICHE DE POSTE

Stagiaire au Service audiovisuel de l'Institut français d'Argentine Du 23 septembre au 20 décembre 2019

Objets du stage :

Sous l'autorité de Directeur de Institut français d'Argentine, ce stage de trois mois consiste à contribuer activement à la mise en œuvre d'actions de coopération dans les secteurs de l'audiovisuel (cinéma, musiques, nouvelles technologies, médias) en Argentine et dans les pays de l'Amérique australe, au sein de l'équipe du service audiovisuel composée de 3 personnes (un attaché audiovisuel régional, deux adjoints).

Missions :

Intégré à l'équipe, le stagiaire assurera les missions suivantes : accompagnement d'évènements avec une forte présence française dans les secteurs de l'audiovisuel : festivals de cinéma, festivals nouveaux médias rencontres professionnelles, concerts de musiques actuelles, relation avec les médias, évènements transversaux, veille stratégique.

Compétences techniques et qualités personnelles :

- Maîtrise des outils informatiques de gestion administrative (Word, Excel)
- Aptitude au suivi et à la gestion de projets
- Excellente expression orale et écrite française
- Bonne expression orale et écrite espagnole
- Qualités personnelles requises : autonomie, rigueur, esprit d'équipe, sens de l'organisation, grande disponibilité.

Aspects administratifs :

Début du stage : lundi 23 septembre 2019

Durée du stage : 3 mois

Responsable de stage : Rémi Guittet, attaché audiovisuel régional

Indemnité : 577.50 euros mensuels

Lieu du stage : Institut français d'Argentine, Basavilbaso 1253, Buenos Aires, Argentine

Les frais de transport, de couverture sociale et d'assurance rapatriement sont à la charge du stagiaire. S'il se trouve déjà en Argentine, le stagiaire doit disposer d'un titre de séjour en règle. S'il vient de France, une demande de visa de courtoisie (prendre garde au délai de délivrance) sera effectuée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le stagiaire devra obligatoirement être en possession d'un visa de courtoisie délivré par l'Ambassade d'Argentine à Paris avant son départ pour l'Argentine. Il ne devra en aucun cas réserver son billet d'avion avant d'avoir obtenu son visa car une régularisation de sa situation une fois sur place n'est pas possible.

Le stagiaire doit être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'UE, inscrit depuis plus de deux ans dans une université française homologuée, couvert par la sécurité sociale et disposer d'une assurance rapatriement.

Liste des établissements disponibles sur :

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/partenariats_2019_cle0f7ed6.pdf

Les candidatures (lettre de motivation dûment rédigée en français ou en espagnol et CV dans les deux langues) sont à transmettre par courriel, jusqu'au jeudi 15 août 2019 à 17h30, aux trois adresses suivantes : remi.guittet@diplomatie.gouv.fr; alain.maudet@diplomatie.gouv.fr; martina.pagnotta@diplomatie.gouv.fr